



ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Dans le cadre de la tenue de son Assemblée Générale Elective, la Fédération Béninoise d'Haltérophilie lance un appel à candidatures pour le renouvellement des membres du Comité Exécutif.

Conformément à l'article 40 des statuts peut être élue membre du Comité Exécutif de la Fédération Béninoise d'Haltérophilie toute personne de Nationalité Béninoise remplissant les conditions suivantes :

- Etre âgé de vingt-cinq (25) ans révolus à la date des élections ;
- Avoir appartenu où appartenir au mouvement sportif de l'Haltérophilie ;
- N'avoir jamais fait l'objet d'une condamnation à une peine infamante ;
- Pour les postes de Président ou de Secrétaire Général, être ou avoir été membre du comité exécutif de la fédération Béninoise d'haltérophilie pour un mandat au moins
- Jouir de ses droits civiques et politiques ;
- Etre parrainé par une ligue ou une association sportive affiliée, active ayant participé aux deux derniers championnats avant la date des élections et à jour de ses cotisations.
- Chaque candidature doit parvenir au secrétariat de la Fédération à Savalou dans les trente (30) jours suivant la date de l'appel à candidatures.

Les postes à pouvoir sont

- Un (1) Président
- Un (1) 1er Vice-président
- Un (1) 2ème Vice-président
- Un (1) Secrétaire Général
- Un (1) Secrétaire Général Adjoint
- Un (1) Trésorier Général
- Un (1) Trésorier Général Adjoint



FEDERATION BENINOISE D'HALTEROPHILIE

ENREGISTREMENT N° 2010/0432/DEP-ATL-LITT/SG/SAG-ASSOC
AGREMENT N° 2013/066/MJSL/DC/SGM/DSE/SA



- Un (1) Responsable à la Communication
- Un (1) Responsable à l'Organisation
- Un (1) 1er Responsable à l'Organisation
- Un (1) 2ème Responsable à l'Organisation
- Deux (2) membres dont un arbitre et une femme.

Passé ce délai aucune candidature ne sera acceptée.

Fait à Savalou, le 23 Mars 2026

Pour le Secrétaire General et PO

Le Secrétaire Générale Adjoint



GBAGUIDI Wilfrid Raymond